

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 07 AVRIL 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 07 avril 2025 à compter de 19 h 30.

Présents sont les Conseillers Alexandre Tanguay, Simon Brochu, Christopher Astle, Raynald Banville et Tracy Sim, formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-Pierre Pelletier.
Est aussi présente : Mme Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #25-04-57 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme la Conseillère Tracy Sim et résolu à l'unanimité que l'assemblée ordinaire du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #25-04-58 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1. Ouverture et présences**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux de :**
 - 3.1** La séance ordinaire tenue 3 mars 2025
- 4. Rapports mensuels des comités**
 - 4.1** Arrondissement MacNider;
 - 4.2** Comité local de développement;
 - 4.3** Comité des Loisirs;
 - 4.4** Comité de la bibliothèque;
 - 4.5** Comité d'embellissement.
 - 4.6** Comité du Phare;
- 5. Trésorerie**
 - 5.1** Comptes fournisseurs de mars 2025;
- 6. Administration**
 - 6.1** Offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit de la TECQ 2019;
 - 6.2** Offre de services de Tetra Tech inc. pour l'assistance technique de la TECQ 2024;
 - 6.3** Ajout du club des 50 ans et plus de Métis-sur-Mer à la police d'assurance de la Ville;
 - 6.4** Appuie – Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier;
 - 6.5** Offre de services de Joël Gauthier pour l'aménagement paysager de la saison 2025;
- 7. Travaux publics**
 - 7.1** Réparations d'un bris majeur sur le chargeur sur roues;
Rien de nouveau.
- 8. Urbanisme**
Rien de nouveau.
- 9. Service incendie et sécurité civile**
Rien de nouveau.
- 10. Loisirs et cultures**
 - 10.1** Embauche de Mariève Bonneau Champagne au poste de coordonnatrice en loisir;
 - 10.2** Demande de commandite – Harmonie du Mistral;
 - 10.3** Appuie – Enjeux liés au camp de jour
 - 10.4** Appuie au projet Scène-Art – Demande de financement au programme d'initiative culturelle de la MRC de La Mitis;
- 11. Périodes de questions (règl. 18-122 – 30 minutes max.)**
- 12. Levée de la séance**

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE :

3.1 La séance régulière tenue le 03 mars 2025

RÉSOLUTION #25-04-59

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 03 MARS

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 03 mars 2025 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Tracy Sim et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal.

4. RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Rien de nouveau.

4.2 Comité de développement

Rien de nouveau.

4.3 Comité des Loisirs

Rien de nouveau.

4.4 Comité de la bibliothèque

Rien de nouveau.

4.5 Comité d'embellissement

Travaux à venir pour le comité d'embellissement pour la saison 2025 :

- Remettre de la terre et de l'engrais au jardin communautaire;
- Réparer les plaques historiques avant de les poser;
- Mettre plus de vivaces par endroit.

4.6 Comité du Phare

Rien de nouveau.

5. TRÉSORERIE

5.1 Comptes fournisseurs de mars 2025

RÉSOLUTION #25-04-60

COMPTES FOURNISSEURS DE MARS 2025

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés pour mars 2025 pour un montant de 125 413.80 \$, adopte la liste des comptes à payer de mars 2025 pour un montant de 59 152.13 \$ et autorise la trésorière à faire le paiement de ces comptes. La trésorière certifie la disponibilité des crédits pour effectuer les paiements précités.

6. ADMINISTRATION

6.1 Offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit de la TECQ 2019

RÉSOLUTION #25-04-61

OFFRE DE SERVICE DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON POUR L'AUDIT DE LA TECQ 2019

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour réaliser l'audit final de la TECQ 2019-2024. Les honoraires prévus sont de 4 500\$ plus les taxes applicables. Ce mandat est facturable à l'heure, donc ce montant peut être revu à la hausse, ou à la baisse.

6.2 Offre de services de Tetra Tech inc. pour l'assistance technique de la TECQ 2024

RÉSOLUTION #25-04-62

OFFRE DE SERVICE DE TETRA TECH INC. POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA TECQ 2024-2028

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer mandate la Tetra Tech inc. pour réaliser l'assistance technique de la nouvelle TECQ 2024-2028. Les honoraires prévus sont de 3 500\$ plus les taxes applicables. Ce mandat permet un suivi rigoureux des dossiers financés par la TECQ et facilite grandement les programmations ainsi que les redditions de compte.

6.3 Ajout du club des 50 ans et plus de Métis-sur-Mer à la police d'assurance de la Ville

RÉSOLUTION #25-04-63

AJOUT DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE MÉTIS-SUR-MER À LA POLICE D'ASSURANCE DE LA VILLE

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Barville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer ajoute le Club des 50 ans et plus de Métis-sur-Mer comme bénéficiaire sur sa police d'assurance au montant de 433.82 \$. Ce montant sera remboursé à la Ville par le comité.

6.4 Appui – Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier

RÉSOLUTION #25-04-64

APPUIE – DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER

ATTENDU QUE plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

ATTENDU QUE cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyen(nes);

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le Conseiller Alexandre Tanguay et résolu à l'unanimité que la Ville de Métis-sur-Mer :

DEMANDE au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois.

TRANSMETTE une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'au ministre et député de notre territoire, monsieur Pascal Bérubé.

TRANSMETTE également une copie de la présente résolution aux MRC du Québec de même qu'aux municipalités locales de notre territoire pour appui.

6.5 Offre de services de Joël Gauthier pour l'aménagement paysager de la saison 2025

RÉSOLUTION #25-04-65

OFFRE DE SERVICE DE JOËL GAUTHIER POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA SAISON 2025

Il est proposé par M. le Conseiller Alexandre Tanguay et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer mandate Joël Gauthier pour faire l'entretien et l'aménagement paysager sur le territoire de la Ville de Métis-sur-Mer pour la saison 2025 au montant de 12 900 \$ plus les taxes applicables.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Réparation d'un bris majeur sur le chargeur sur roues

RÉSOLUTION #25-04-66

RÉPARATION D'UN BRIS MAJEUR SUR LE CHARGEUR SUR ROUES

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte l'offre de services de la compagnie Brandt de Mont-Joli au montant de 28 814.51 \$ pour effectuer les réparations sur le chargeur sur roues de la municipalité.

8. URBANISME

Rien de nouveau.

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Rien de nouveau.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Embauche de Mariève Bonneau Champagne au poste de coordonnatrice en loisir

RÉSOLUTION #25-04-67

EMBAUCHE DE MARIÈVE BONNEAU CHAMPAGNE AU POSTE DE COORDONNATRICE EN LOISIR

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer embauche Mme Mariève Bonneau Champagne au poste de coordonnatrice en loisir.

10.2 Demande de commandite – Harmonie du Mistral

RÉSOLUTION #25-04-68

DEMANDE DE COMMANDITE – HARMONIE DU MISTRAL

Il est proposé par M. le Conseiller Alexandre Tanguay et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer donne un montant de 50 \$ à l'harmonie du Mistral.

10.3 Appuie – Enjeux liés au camp de jour

RÉSOLUTION #25-04-69

APPUIE – ENJEUX LIÉS AU CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE les municipalités sortent complètement de leur champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour;

ATTENDU QUE l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale;

ATTENDU QUE malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux;

ATTENDU QUE ces camps de jour municipaux sont animés par de jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne;

ATTENDU QUE les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents;

ATTENDU QUE tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire;

ATTENDU QUE les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoin particuliers physique ou psychologique sont en nette croissance d'année en année;

ATTENDU QUE l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service;

ATTENDU QUE la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la Conseillère Tracy Sim et résolu à l'unanimité que la Ville de Métis-sur-Mer soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

- renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, particulièrement pour le volet accompagnement;
- constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation;
- mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour.
- Que cette résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation et à toutes les municipalités du Québec

10.4 Appuie au projet Scène-Art – Demande de financement au programme d'initiative culturelle de la MRC de La Mitis

RÉSOLUTION #25-04-70

APPUIE – APPUI À LA DEMANDE DE FINANCEMENT – PROGRAMME INITIATIVES CULTURELLES DE LA MRC DE LA MITIS

ATTENDU QUE la MRC de La Mitis a mis en place le programme *Initiatives culturelles* afin de soutenir le développement et la vitalité du milieu culturel mitissien;

ATTENDU QUE la Ville de Métis-sur-Mer reconnaît l'importance de la culture dans l'amélioration de la qualité de vie et la dynamisation de son territoire;

ATTENDU QUE le projet proposé par la Ville de Mont-Joli s'inscrit dans les objectifs du programme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le Conseiller Alexandre Tanguay et résolu à l'unanimité que la Ville de Métis-sur-Mer :

- Appuie officiellement la demande de financement déposée par la ville de Mont-joli auprès de la MRC de La Mitis dans le cadre du programme *Initiatives culturelles*;
- La municipalité s'engage à collaborer à la mise en œuvre du projet selon les modalités convenues avec le demandeur ;

- M. le Maire Jean-Pierre Pelletier est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à cette demande;
- Une copie de la présente résolution sera transmise à la MRC de La Mitis.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question débute à 19 h 45 et se termine à 20 h 35.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #25-04-71 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 20 h 35.

En signant ce procès-verbal, je signe et scelle toutes les résolutions qu'il contient et je renonce à mon droit de veto.

Jean-Pierre Pelletier, maire

Isabelle Dion,
Directrice générale et Greffière-trésorière